



Évaluation Technique Européenne

**ETE-15/0240
du 16/06/2015**

(Version originale en langue française)

PARTIE GÉNÉRALE

**Organisme d'Évaluation Technique délivrant
l'Évaluation Technique Européenne :**

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
(CSTB)

**Dénomination commerciale du produit de
construction :**

Procédé SINOTANE

**Famille de produits à laquelle le produit de
construction appartient :**

Code du domaine de produits : 03
Kit d'étanchéité liquide de toitures à base de
résines en polyuréthane

Fabricant :

RESIPOLY CHRYSOR
Zone industrielle
17 rue de la Marine
F – 94290 VILLENEUVE LE ROI

Usine(s) de fabrication :

RESIPOLY CHRYSOR
Zone industrielle ZA
17 rue de la Marine rue des H^t Champs
F – 94290 F – 72470
VILLENEUVE LE ROI S^t MARS LA BRIERE

**Cette Évaluation Technique Européenne
contient :**

6 pages incluant 1 Annexe(s) faisant partie
intégrante de cette évaluation

**Cette Évaluation Technique Européenne est
délivrée conformément au Règlement (UE)
n° 305/2011, sur la base du :**

Guide d'Agrément Technique Européen n° 005
(ETAG 005), édition 2004, utilisé en tant que
Document d'Évaluation Européen (DÉE)

Les traductions de cette Évaluation Technique Européenne dans d'autres langues doivent correspondre entièrement au document d'origine délivré et doivent être identifiées comme telles.

Cette Évaluation Technique Européenne doit être communiquée dans son intégralité, y compris par voie électronique (sauf l'(les) Annexe(s) confidentielle(s) référencées ci-dessus). Cependant, elle peut être reproduite partiellement, avec l'accord écrit du CSTB. Toute reproduction partielle doit être identifiée en tant que telle.

PARTIE SPÉCIFIQUE

1. Description technique du produit

Le revêtement d'étanchéité de toiture par application liquide « Procédé SINOTANE » est un kit constitué :

- Un primaire SINOPRIM R pour support béton.
- D'un matériau synthétique liquide en résine polyuréthane bi-composante SINOTANE 2 appliqué par projection à chaud (2 kg/m²).
- D'une couche optionnelle de finition ISOPLAST 2301S, résistante aux UV

En tant que système assemblé, ces composants forment un revêtement d'étanchéité de toitures continu et homogène.

Le kit « Procédé SINOTANE » est résistant aux UV et directement accessible par les piétons, et apte pour un emploi en toiture jardin, toiture terrasse végétalisée, et terrasse en isolation inversée..

L'épaisseur minimale de la couche de résine appliquée est de 1,5 mm.

2. Spécification de l'emploi prévu conformément au Document d'Évaluation Européen applicable (ci-après désigné par DÉE)

Le kit d'étanchéité liquide de toitures est destiné à la protection des toitures contre la pénétration des eaux de pluie.

Le kit d'étanchéité de toitures montre certains niveaux de performance conformément à l'ETAG 005 qui facilitent son utilisation tout en prenant en compte les exigences nationales.

Dans le dossier technique du fabricant de cette Évaluation Technique Européenne (ETE), le fabricant a donné des informations concernant le support béton sur lequel le kit d'étanchéité peut être appliqué et sur la façon dont ce support doit être préparé.

Les dispositions prises dans la présente Évaluation Technique Européenne sont basées sur une durée de vie présumée de 10 ans, à condition que le kit soit utilisé et entretenu de manière appropriée. Les indications relatives à la durée de vie ne peuvent être interprétées comme une garantie donnée par le fabricant ou par l'Organisme d'Agrément mais ne doivent être considérées que comme un moyen pour choisir les produits appropriés pour la durée de vie économiquement raisonnable attendue des ouvrages.

3. Performances du produit et références aux méthodes utilisées pour leur évaluation

Les performances du kit d'étanchéité liquide de toitures à base de résines en polyuréthane, en relation avec les exigences fondamentales relatives aux ouvrages de construction (désignées ci-après par EFAO), ont été déterminées conformément à l'ETAG 005.

Ces performances, données dans les paragraphes qui suivent, sont valides tant que les composants sont ceux décrits au § 1 et dans l'Annexe 1 de cette ÉTE.

3.1 Résistance mécanique et stabilité (EFAO 1)

Sans objet.

3.2 Sécurité en cas d'incendie (EFAO 2)

Réaction au feu : Performance non déterminée

Tenue au feu extérieur : Performance non déterminée

3.3 Hygiène, santé et environnement (EFAO 3)

3.3.1 Perméabilité à la vapeur d'eau – résistance à la diffusion de vapeur d'eau

Le facteur de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau est de 2850.

3.3.2 Étanchéité à l'eau

Le kit est étanche à l'eau selon le Technical Report EOTA TR 003.

3.3.3 Effets des températures de surface basses et élevées

La résistance du kit aux dégâts mécaniques est de P4 aux températures superficielles minimales TL3 et maximales TH4.

3.3.4 Résistance aux agents de vieillissements

Les performances et propriétés en traction du kit après un vieillissement W2 à la chaleur, aux rayonnements UV en présence d'humidité, et à l'eau sont conservées.

3.3.5 Résistance à la pénétration de racine

Le kit est résistant à la pénétration des racines.

3.3.6 Émission de substances dangereuses

Selon le Technical Report EOTA n° 034, une déclaration écrite a été soumise par le Fabricant.

En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses incluses dans cette ÉTE, il est possible que d'autres exigences s'appliquent aux systèmes d'étanchéité liquide par rapport à son domaine d'application (par exemple, transposition de la législation Européenne et lois nationales, réglementation et dispositions administratives). Afin de respecter les dispositions du Règlement (UE) n° 305/2011, ces exigences doivent aussi être satisfaites lorsque et où elles s'appliquent.

3.4 Sécurité d'utilisation et accessibilité (EFAO 4)

3.4.1 Résistance au vent

L'adhérence du kit sur support béton est > 50kPa.

3.4.2 Résistance à la glissance

Performance non déterminée.

3.5 Protection contre le bruit (EFAO 5)

Sans objet.

3.6 Économie d'énergie et isolation thermique (EFAO 6)

Sans objet.

3.7 Utilisation durable des ressources naturelles (EFAO 7)

Sans objet.

4. **Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (désignées ci-après par EVCP) appliqué, avec références à sa base juridique**

Conformément à la Décision 97/556/EC (Décision de la Commission du 14 juillet 1997, L 229 du 20.8.1997, p. 15) modifiée par la Décision 2001/596/EC (Décision de la Commission du 8 janvier 2001, L 209 du 2.8.2001, p. 33)¹, les systèmes d'EVCP donnés dans le tableau suivant s'appliquent :

Produit	Usage prévu	Niveaux ou classes	Système
Kit d'étanchéité de toitures par application liquide en tant que système assemblé	Pour tous usages d'étanchéité de toitures	-	3

Les systèmes d'EVCP sont décrits dans l'Annexe V du Règlement (UE) n° 305/2011, modifié par le Règlement Délégué (UE) n° 568/2014.

5. **Détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP, tels que prévus dans le DÉE applicable**

Les détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP sont précisés dans le plan de contrôle déposé au CSTB.

Délivré à Marne-la-Vallée le 16/06/2015

par

Charles BALOCHE, Directeur Technique du CSTB

¹ Les Décisions sont publiées au *Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE)* ; voir www.new-lex.europa.eu/oj/direct-access.html.

Applicable au revêtement d'étanchéité "Procédé SINOTANE":

Domaine d'emploi	Accessible piétons	Terrasses jardins et végétalisées Toitures inversées
	Avec couche de finition	Sans couche de finition
Épaisseur de couche minimale	1,5 mm	1,5 mm
Consommation minimum	2 kg/m ²	2 kg/m ²
Niveaux de catégories d'utilisation selon l'ETAG 005 en ce qui concerne:		
Durée de vie utile	W2	W2
Zones climatiques	S	S
Charges imposées	P3 à P4	P4
Pente de toiture	S1 à S4	S1 à S4
Température superficielle minimale	TL3	TL3
Température superficielle maximale	TH4	TH4
Performance du kit :		
Résistance à la propagation du feu et à la chaleur rayonnante	classe F (aucune performance déterminée)	classe F (aucune performance déterminée)
Réaction au feu	classe F (aucune performance déterminée)	classe F (aucune performance déterminée)
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau	$\mu \approx 2850$	$\mu \approx 2850$
Étanchéité à l'eau	Étanche	Étanche
Déclaration sur les substances dangereuses	aucune substance dangereuse	aucune substance dangereuse
Résistance à la pénétration de racine	Sans objet	Résistant à la pénétration des racines
Résistance au vent (adhérence)	≥ 50 kPa sur support béton	≥ 50 kPa sur support béton
Résistance à la glissance	aucune performance déterminée	aucune performance déterminée

Étanchéité de toitures “Procédé SINOTANE” <i>Étanchéité liquide de toitures à base de résines polyuréthanes</i>	ANNEXE 1 (1/2) de l’ETE-15/0240
Caractéristiques du kit “Procédé SINOTANE”	

Mise en œuvre

L'aptitude à l'emploi de l'étanchéité de toiture repose sur l'hypothèse que le produit est mis en œuvre conformément aux instructions de mise en œuvre indiquées dans le Dossier Technique du fabricant, en particulier en ce qui concerne les points suivants :

- mise en œuvre par du personnel qualifié,
- mise en œuvre des seuls composants marqués comme appartenant au kit "Procédé SINOTANE",
- mise en œuvre avec des outils et des adjuvants appropriés,
- précautions prises lors de la mise en œuvre,
- reconnaissance, propreté et préparation du support de la toiture et application du primaire avant application de l'étanchéité,
- vérification de la conformité des conditions d'ambiance et des temps de séchage,
- épaisseur du revêtement d'étanchéité au moins égale à 1,5 mm correspondant à une quantité de matière minimale,
- inspections durant la mise en œuvre et inspections après mise en œuvre du revêtement d'étanchéité et documentation des résultats.

Étanchéité de toitures "Procédé SINOTANE" <i>Étanchéité liquide de toitures à base de résines polyuréthanes</i>	ANNEXE 1 (2/2) de l'ETE-15/0240
Usage prévu du kit "Procédé SINOTANE"	